

# BISON FUTÉ (EX)

111, RUE CAMÉLINAT  
ROSNY-SOUS-BOIS 93

EXTENSION EN STRUCTURE BOIS DE L'ANCIEN  
BATIMENT DU CNIR (BISON FUTÉ 1968-2016)  
2 500m<sup>2</sup> → 5 200m<sup>2</sup> +110%  
169 logements individuels

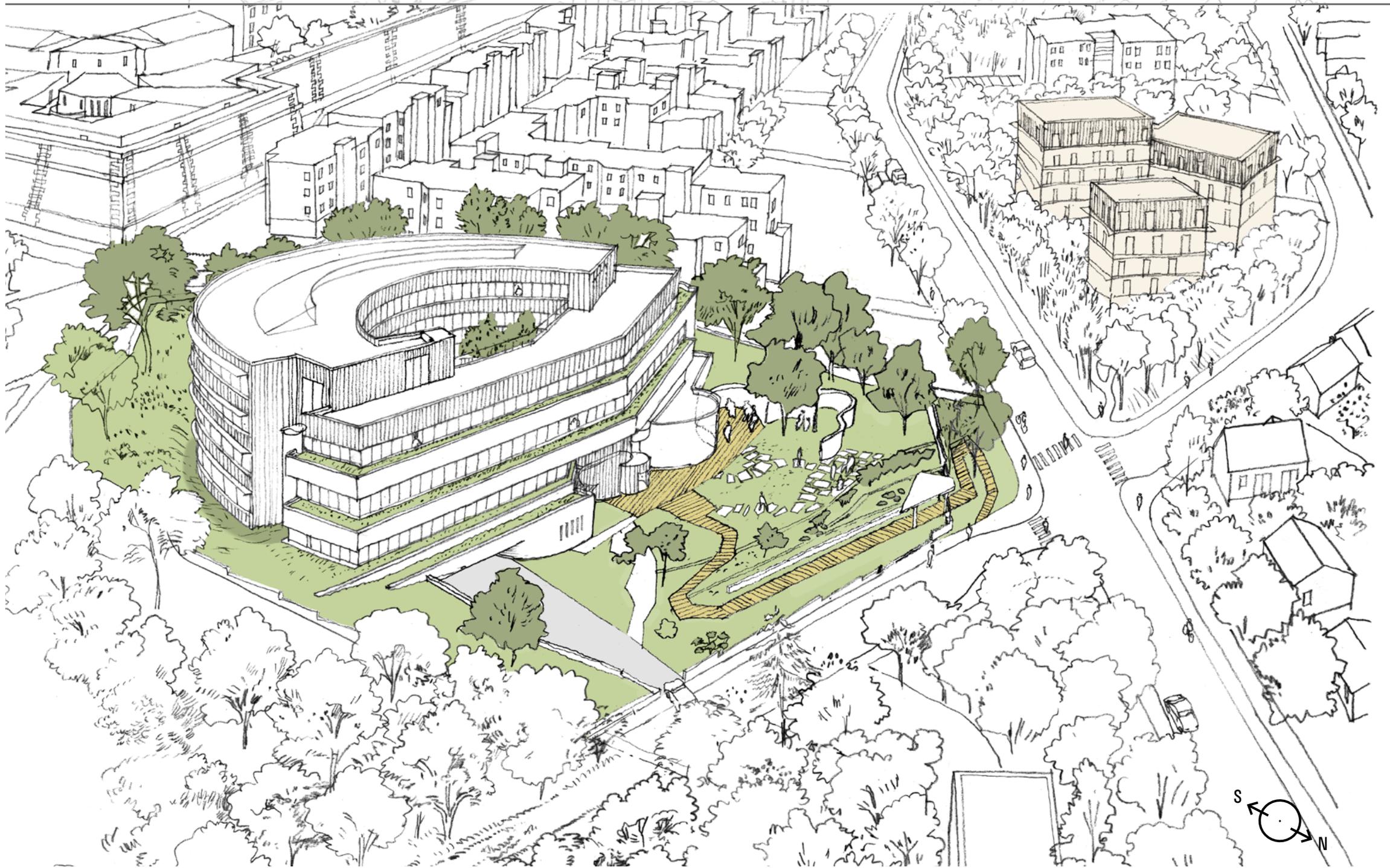
LAUREAT PROGRAMME ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ  
DU LOGEMENT DE DEMAIN

BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES  
CANAL ARCHITECTURE

MARS 2024

## 169 LOGEMENTS SOCIAUX BUREAUX → LOGEMENTS







Dans un contexte d'urgence sociale, de raréfaction du foncier et d'interrogations concernant la qualité des logements, notamment de leurs qualités d'usages, la société de coordination Batigère est engagée dans des axes stratégiques dont la co-construction d'une ville durable et qualitative via un ancrage au cœur des territoires, fédérant les acteurs engagés pour l'égalité des chances et la citoyenneté.

Cette stratégie est notamment développée concernant le logement accompagné et thématique dont Batigère est un acteur majeur avec la société Batigère Habitats Solidaires portant une expertise forte sur ces sujets. Ces petits logements, dédiés à l'accueil de publics fragiles, travailleurs migrants, des jeunes travailleurs, des demandeurs d'asiles ou encore des personnes âgées, doivent d'autant plus répondre à l'enjeu de développer, qualité et dignité de l'habitat.

Dans le cadre de notre engagement de Bailleur Citoyen, les orientations stratégiques que porte Batigère Habitats Solidaires aujourd'hui, visent à développer, des projets immobiliers qualitatifs, respectueux de l'environnement, permettant une qualité d'usage de ses occupants. Développer une réponse logement hors-site s'est répondre à l'urgence de construire avec la maîtrise de délais court, répondre aux besoins en logements spécifiques des territoires et une capacité de déplacer ces immeubles.

Pour répondre pour partie à ces objectifs, BHS a organisé sa maîtrise d'ouvrage autour de la production de logements via l'usage de procédé innovant « hors site » (préfabrication en usine) avec des modules bois (3D) ou panneaux bois (2D) permettant d'allier construction décarbonée, modularité et déplaçabilité des logements tout en maintenant une qualité forte de construction et d'usage.

C'est le cas du projet de « transformation » de l'ancien bâtiment du CNIR, où l'extension et la surélévation sont réalisées via le recours à des procédés hors-site (2D et 3D), permettant d'épouser l'architecture d'origine marquée de ce bâtiment. Le procédé constructif appliqué à ce bâtiment, de géométrie spécifique, est aujourd'hui stabilisé.

Convaincu que la construction des projets doit se faire en tenant compte des attentes des parties prenantes, au premier rang desquels se trouvent les usagers, le logement du 21e siècle doit d'être durable, solidaire et inclusif. Notre engagement peut se traduire par l'inscription du projet de transformation du CNIR pour la création d'une résidence sociale de 169 logements, dans l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain » porté par les Ministères du Logement et de la Culture dans l'optique d'accompagner des projets mêlant innovations constructives et qualité des logements.

François Cochet  
 Directeur Général Délégué  
 Batigère Habitats Solidaires

LE PROGRAMME EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

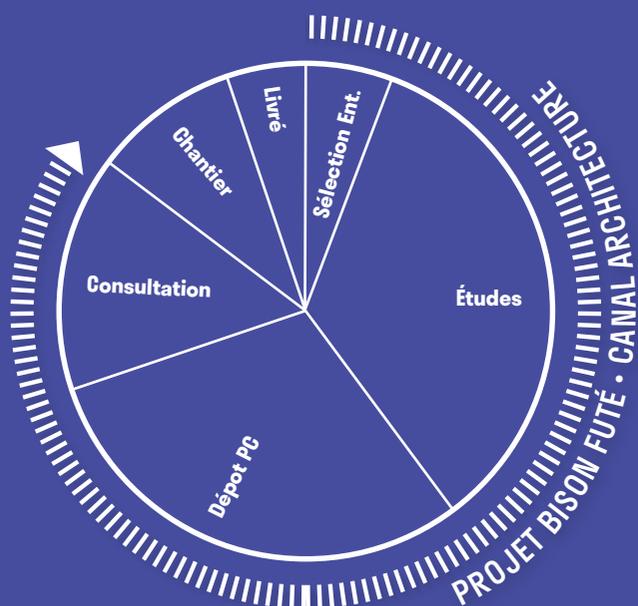
97 lauréats

21 projets en territoire rural ou petite ville

25% projets en réhabilitation ou transformation d'usage

49% de bailleurs sociaux  
(en maîtrise d'ouvrage directe ou en copromotion)

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS LAURÉATS



Le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* permet d'accompagner des porteurs de projets qui souhaitent tester de nouvelles modalités techniques, procédurales et contractuelles de production du logement.



Ce programme s'inscrit dans le prolongement des réflexions portés dans le cadre du rapport de Pierre-René Lemas sur la qualité des logements sociaux et du référentiel conduit par Laurent Girometti et François Leclercq sur la qualité des logements.

A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) un jury national s'est tenu le 3 mars 2022 et a désigné 97 projets lauréats, représentant un total de près de 9 000 logements.

Ils représentent un large panel d'acteurs, de territoires et de leviers d'innovation sur toute la chaîne de production du logement : innovations constructives (usage de matériaux biosourcés et structuration de filières locales, réemploi de matériaux, fortes ambitions de décarbonation...), transformation des modes de faire (redéfinition de la place de la maîtrise d'œuvre, montages innovants, multiplication d'espaces communs et des modes de gestion dans la durée, transformation des contraintes foncières en opportunités...). La priorité donnée à la qualité d'usage dans le logement est partagée par l'ensemble des lauréats.

20 projets lauréats ont été choisis par le comité national de sélection pour être spécifiquement accompagnés dans le cadre de l'incubateur du programme. soutenu par la Banque des Territoires, cet incubateur propose de lever les freins et blocages à la conception et à la production de logements abordables et de qualité afin que d'éventuelles solutions juridiques, techniques et opérationnelles puissent être identifiées et expérimentées dans un objectif de répliquabilité des démarches innovantes.

Lancé par le Ministère de la Culture et le Ministère chargé du Logement, avec le concours financier de la Banque des Territoires, il est opéré par le Groupement d'intérêt public L'Europe des projets architecturaux et urbains et associe une sphère de partenaires fortement mobilisés sur la qualité du logement.

Plus d'information : <https://www.engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr/>

### LE PROJET DE TRANSFORMATION DU BÂTIMENT DU CNIR EN RÉSIDENCE SOCIALE DE 169 RÉSIDENTS

#### Moins détruire, les outils de la réparation

Nos sociétés ont davantage bâti ces dernières décennies que les siècles auparavant, et les perspectives de transformations à opérer sont immenses. Préférer la réhabilitation à la construction sera bientôt la règle. Mais peut-on affirmer qu'il faille conserver tout ce qui est construit, et à quel prix ? L'effort à produire est souvent démesuré pour offrir une nouvelle vie à un bâtiment lorsqu'il est dépourvu de magie et semble inapte à accueillir de nouveaux usages. Le défi relatif à la transformation des villes et à la pénurie de logements, autant que nos doutes sur les ressources Terre et la soudaine conscience de notre vulnérabilité, nous invitent à marquer un arrêt pour envisager de nouveaux dispositifs d'actions.

La mutation des territoires et des parcs immobiliers édifiés ces deux derniers siècles devra être inventive, à la fois économe et audacieuse. Les solutions actuelles pour intervenir sur les bâtiments existants sont-elles satisfaisantes ? L'absence d'intérêt pour le bâti ordinaire, comme la course aux performances pour la construction neuve, ont éloigné nos regards des ressources de la ville ancienne. La conservation d'une architecture réclame aujourd'hui une efficacité technique égale à celle d'une construction neuve. Peu a encore été mis en place pour amender ou compenser le cortège de garanties, labels et certificats nécessaires aux transformations des bâtiments. Aujourd'hui, l'échec est souvent annoncé avant l'étude. Pourtant le coût d'une réparation devrait être inférieur à celui d'une construction et les délais d'intervention divisés par deux.

Alors que le foncier libre se raréfie, le parc existant représente la seule opportunité de situations construites dont le tribut carbone est en outre amorti. Opposer, de façon non belliqueuse, « réparation » à « construction » est certainement la solution pour nous en saisir pleinement, à condition de modifier les critères d'objectifs, d'adapter les méthodes et outils et d'assouplir les règles de la rénovation, sur le principe transparent d'une simple obligation de résultats.

L'opération de Rosny-sous-Bois est l'occasion de faire démonstration de cette posture, transformer pour moins détruire. L'ancien bâtiment du CNIR, bel héritage des années 1980, est conservé, puis augmenté en superficies pour accueillir des logements sociaux. L'occasion étant offerte, pour Batigère et Canal, de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain* lancé en Octobre 2021, d'être retenus et de bénéficier des ressources déployés par la mise en place de l'incubateur de l'AMI.

Ce projet se veut démonstrateur sur plusieurs volets :

- La qualité d'usage, avec un travail d'enquête sociologique pour adapter le logement et son ameublement aux usages spécifiques des résidents ;
- La préfabrication hors site en bois, un défi constructif permettant de challenger la filière industrielle française en gardant une forte ambition architecturale ;
- Des coûts maîtrisés, un chantier propre et un calendrier optimisé pour la livraison des logements ;
- La valorisation du caractère patrimonial, le réemploi des matériaux, la préservation de l'architecture singulière du site tout en lui donnant une seconde vie.

Ce projet apporte des réponses originales, ingénieuses, qui feront école.



## PLAN DE TRAITEMENT DES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

Il y a 25 ans, le Plan de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants PFTFM est lancé par l'État avec l'ambition de rénover 687 foyers bâtis, notamment dans les années 1950 et 1960, pour loger la main d'œuvre immigrée de l'après-guerre, et dont la configuration et l'état de dégradation ne permettaient plus de proposer une solution de logement digne.

Conçues à l'origine pour loger de façon temporaire un grand nombre de résidents, ces structures ont été construites rapidement, sans privilégier des critères plus qualitatifs de confort et d'intimité (chambres de 7,5 m<sup>2</sup> ou à lits multiples, cuisines et sanitaires partagés).

La prise de conscience de la situation très dégradée des foyers de travailleurs migrants a suscité le lancement d'une politique publique avec pour objectif leur transformation progressive en Résidences Sociales.

Les structures rénovées sont composées de logements autonomes équipés de cuisines et de sanitaires individuels, assurant aux résidents un cadre d'habitat décent. Un accompagnement social adapté complète ces mesures de progrès.



VUE D'ESPACE PARTAGÉ, BOBIGNY  
1960



CHAMBRE 77, FOYER ROCHEBRUNE, MONTREUIL  
PHOTO : ANISSA MICHALON, 2004



CUISINE COLLECTIVE D'UN FOYER DE SAINT-DENIS  
PHOTO : YANN MAMBERT, 2013



LES FOYERS DANS LES ANNÉES 1960

## GÉNESE DU PROJET DE RELOGEMENT A ROSNY-SOUS-BOIS

Le projet de transformation de l'ex site du CNIR, anciens bureaux opérationnels de Bison Futé (1985), en résidence sociale de 169 logements correspond à un des objectifs de relogement de résidents. La résidence sociale construite en 1978 située actuellement 1 rue Jean l'Allemane à Rosny-sous-Bois bénéficie du plan de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants. La démolition de ce bâtiment, dans un état vétuste, est programmée en 2024.

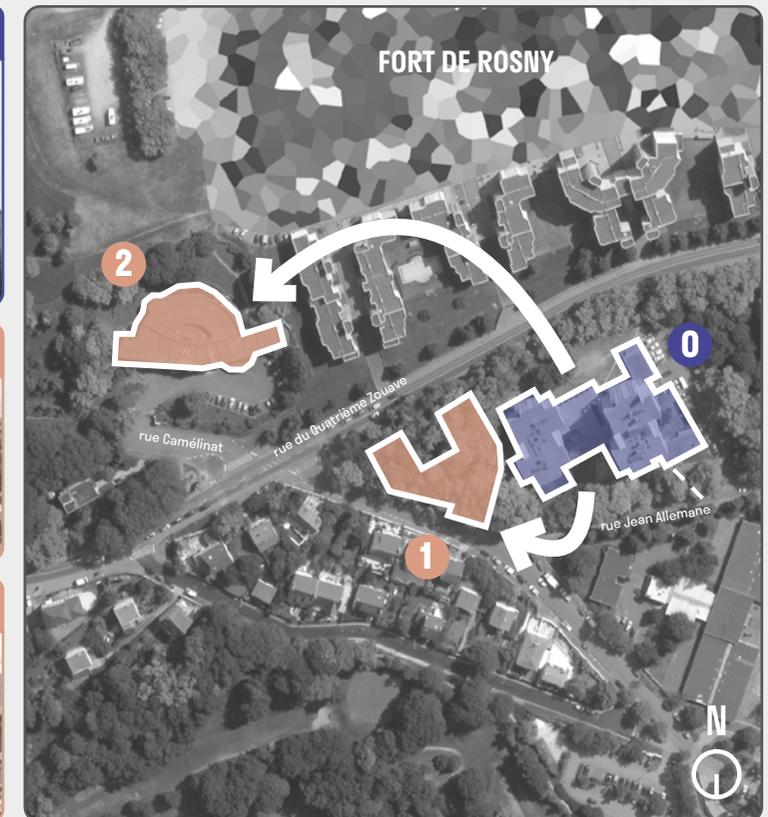
Le Foyer accueille actuellement 332 lits répartis comme suit :

- 288 chambres de 9m<sup>2</sup> à 1 lit - Unité de Vie de 10 chambres
- 22 chambres de 14 m<sup>2</sup> à 2 lits

Les chambres sont organisées autour de cuisines et de sanitaires collectifs en étage.

La moitié de l'effectif de résidents sera logée dans le nouveau bâtiment construit in situ par CROIXMARIEBOURDON architectes.

L'autre moitié des résidents prendra place dans le bâtiment du CNIR transformé et augmenté de 2 700m<sup>2</sup> par CANAL Architecture. Les deux constructions bénéficieront de véritables logements agencés qualitativement.



## TRANSFORMATION DU CNIR, BASE OPÉRATIONNELLE DE BISON FUTÉ

Créé en 1968, et implanté à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dans les locaux du 111 rue Camélinat depuis 1986, le Centre National d'Information Routière (CNIR) était un organisme interministériel chargé du recueil, du traitement et de la diffusion de l'information routière sur l'ensemble du territoire national, destinée aux usagers, médias et autorités.

L'emblème Bison Futé, nait d'une campagne de communication sur l'information routière menée sur l'été 1976. Cette campagne a été organisée pour éviter qu'un événement, tel que les bouchons historiques de l'été 1975, se reproduise.

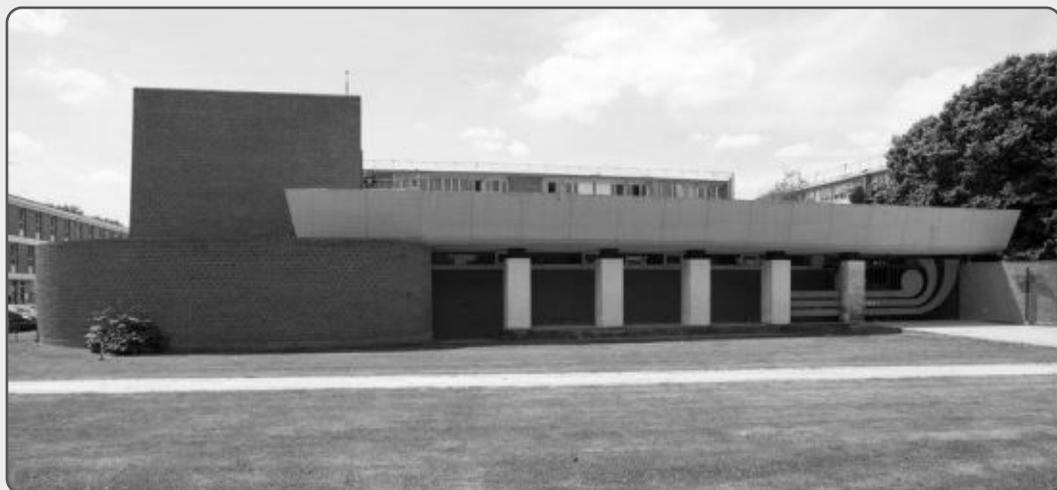
Le CNIR a officiellement fermé ses portes en 2016 en répartissant ses missions vers d'autres services nationaux. Bison Futé constitue aujourd'hui la plateforme de l'Etat pour la mise à disposition des données routières dynamiques.

Le site du CNIR, a été retenu en 2020, dans le cadre du protocole de traitement signé par l'Etat, la Ville de Rosny-Sous-Bois et Batigère Habitats Solidaires, pour accueillir le relogement, via sa transformation en Résidence Sociale, de la moitié des résidents du bâtiment actuel, vétuste et dégradé.



GRATUIT:  
la carte de  
Bison Futé

ILLUSTRATION, BISON FUTÉ



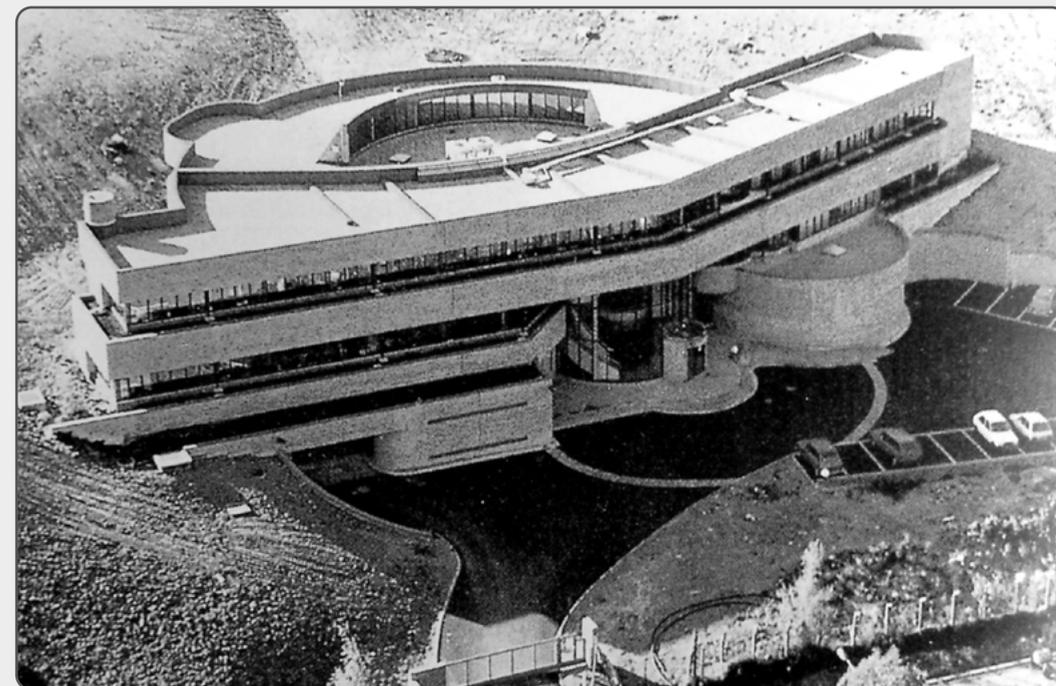
Église Notre-Dame-de-la-Nativité, Villeneuve-d'Ascq, architectes : Maurice Salembier, Ludwik Peretz, 1963.



Terrassement d'une fraction de la butte du Fort de Rosny, 1985



Église Saint-Joseph, Grande-Synthe, architectes : Maurice Salembier, Ludwik Peretz, Gaston Leclercq, 1965.



La construction achevée, Gilbert Delecourt, Ludwik Peretz, 1986



Façade nord, en 2021



Grande salle de contrôle, en 2021



Hall d'entrée, RDC, en 2021



Photographie aérienne, en 2022

### UNE ARCHITECTURE AUGMENTÉE

Quelle réponse aurait apporté les architectes d'origine à une demande de transformation et de densification de leur immeuble de bureaux en logements ?

Pour satisfaire à la commande de forte densification (résidence sociale de 169 logements), il était indispensable de cerner le caractère de l'édifice et de comprendre les réflexions des auteurs de la construction de 1985.

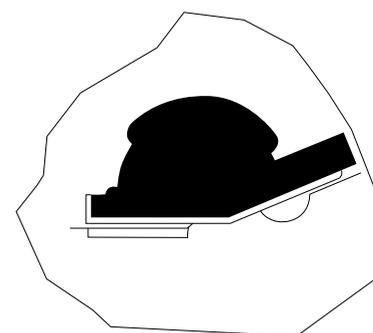
Ne pas dénaturer l'écriture caractéristique de cette architecture des années 1980 est l'objectif que s'est imposé CANAL dans l'exercice de la transformation.

Les inspirations formelles relevées à Rosny-sous-Bois ne sont pas neutres au regard de l'attitude typo-morphologique de cette génération d'architectes de l'école de Lille.

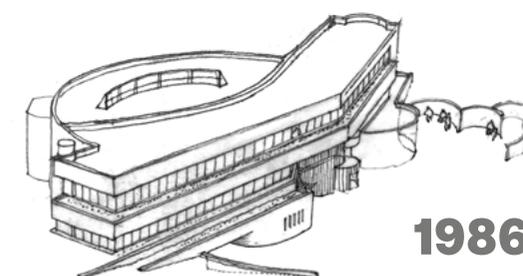
C'est particulièrement le cas du dessin de la forme urbaine et de l'inscription du plan masse sur un site non aedificandi, reconquête foncière des périphéries de l'ancien fort de Rosny, implantation tenant compte d'un important dénivelé du terrain.

Les esquisses du projet, en 1983, anticipent avec précision ce que deviendra l'édifice après maîtrise de la topographie et reconquête du végétal, façonnant désormais le socle de la parcelle construite.

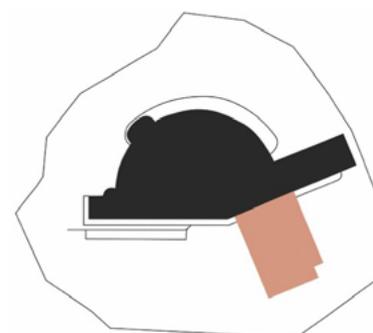
Regroupant l'ensemble des données observées, le scénario fiction d'une seconde commande a alors été imaginé : proposer aux architectes, Ludwik Peretz et Gilbert Delecourt, de densifier leur bâtiment, sans rupture d'impact, quarante ans plus tard, avec le défi de d'étendre 2 700 m<sup>2</sup> de surfaces complémentaires au 2500 m<sup>2</sup> du programme d'origine.



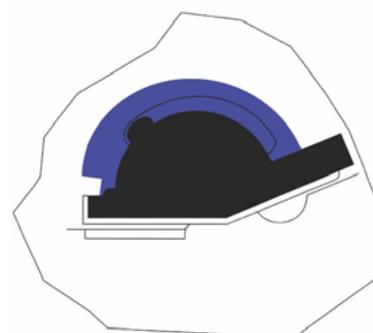
bâtiment existant 1986  
2 500 m<sup>2</sup>



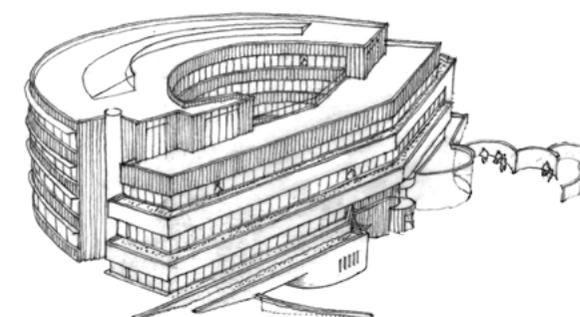
1986



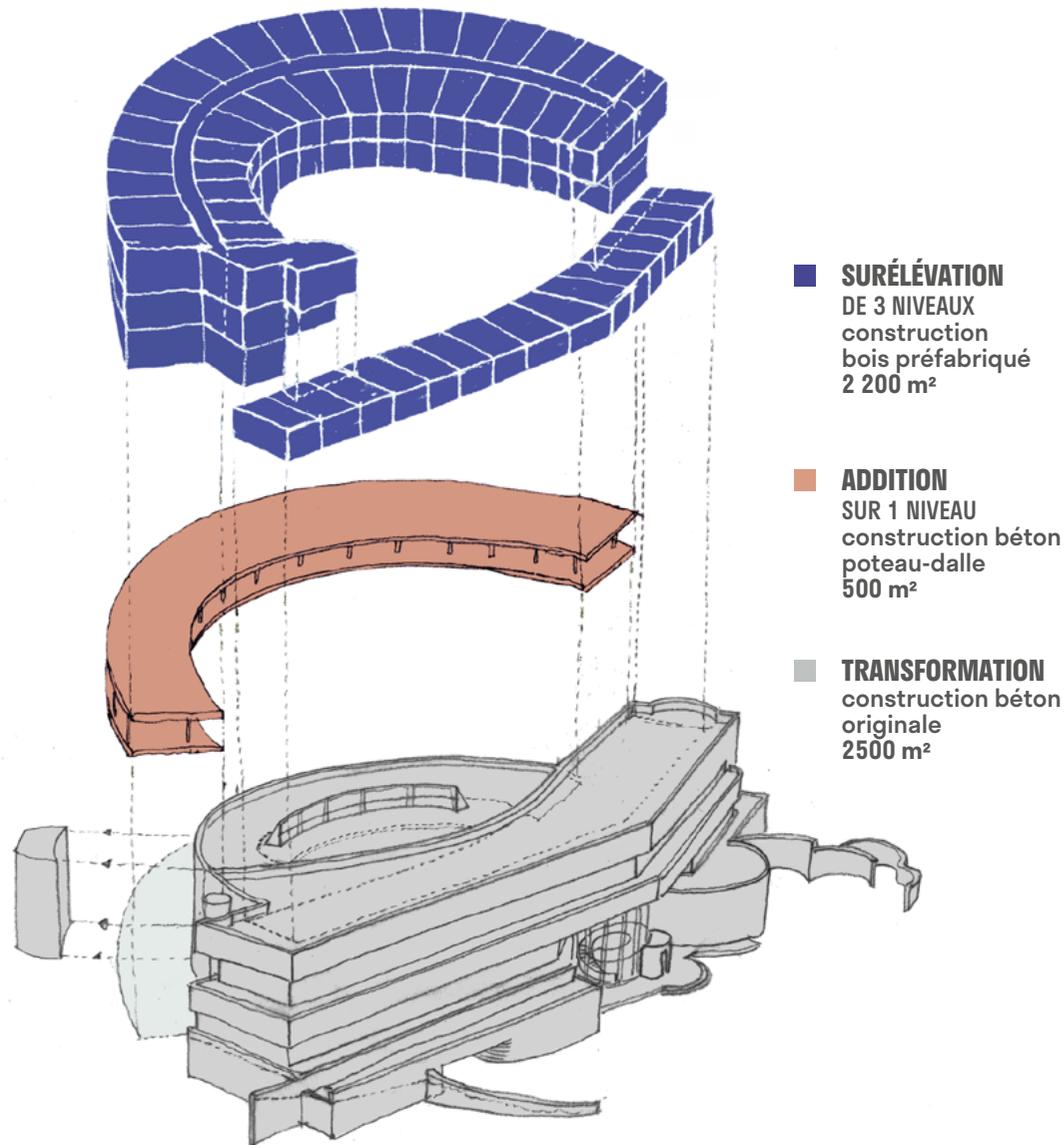
faisabilité BATIGERE 2021  
4 800 m<sup>2</sup>



proposition CANAL ARCHITECTURE 2021  
5 200 m<sup>2</sup>



2025

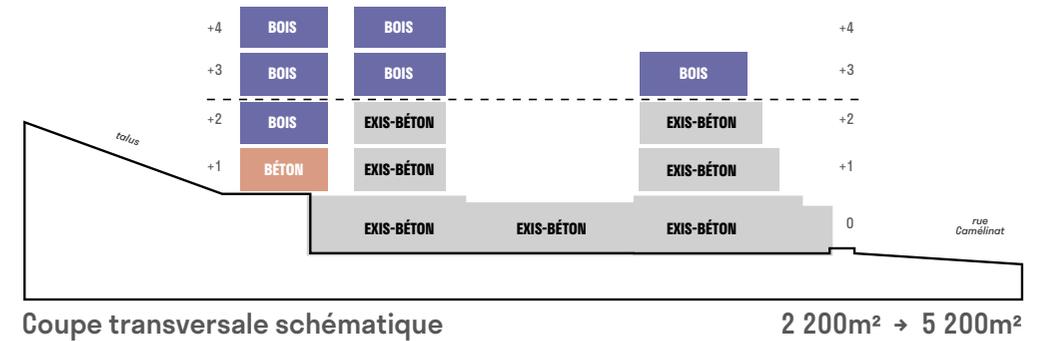


■ **SURÉLÉVATION**  
DE 3 NIVEAUX  
construction  
bois préfabriqué  
2 200 m<sup>2</sup>

■ **ADDITION**  
SUR 1 NIVEAU  
construction béton  
poteau-dalle  
500 m<sup>2</sup>

■ **TRANSFORMATION**  
construction béton  
originale  
2500 m<sup>2</sup>

EXISTANT TRANSFORMÉ, ADDITION ET EXTENSION



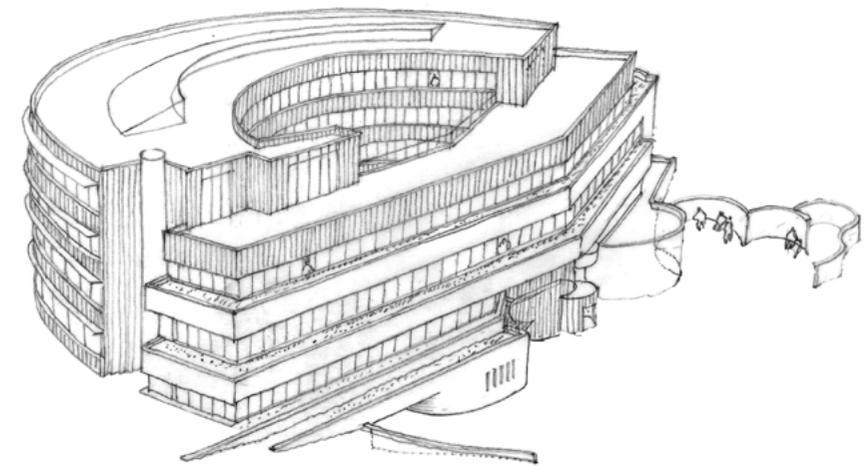
Coupe transversale schématique

2 200m<sup>2</sup> → 5 200m<sup>2</sup>

La coupe, ci-dessus, schématise les extensions industrialisées qui façonnent la nouvelle silhouette du bâtiment.

Il faut considérer que l'addition des nouveaux volumes (2 700m<sup>2</sup>) double la capacité actuelle de l'ancien bâtiment du CNIR (2 500m<sup>2</sup>).

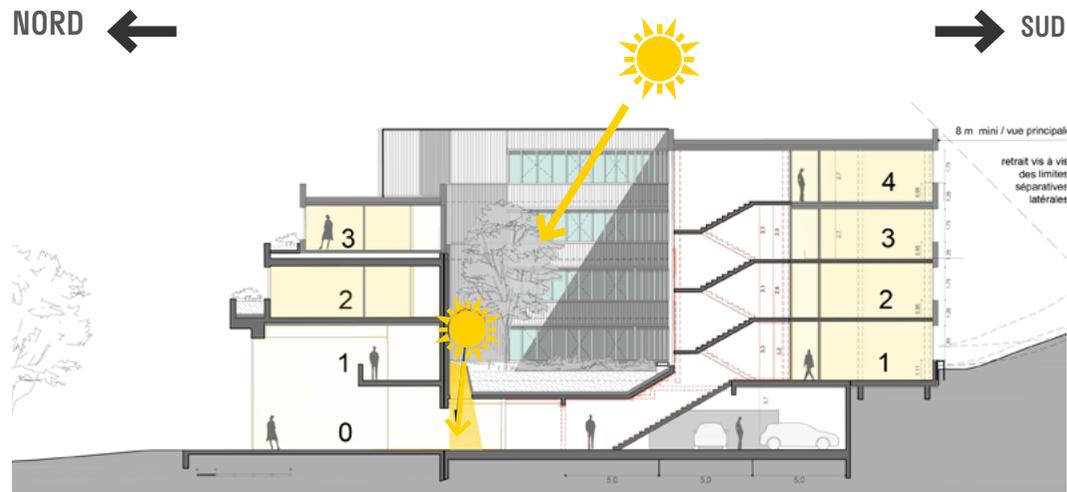
L'augmentation en volume, peu perceptible, sinon vue du ciel, est absorbée par le « corps à corps » extensif issu de l'architecture originale. La lecture d'un seul bâtiment, non masqué par une seconde construction, a guidé la proposition du concours de 2021.



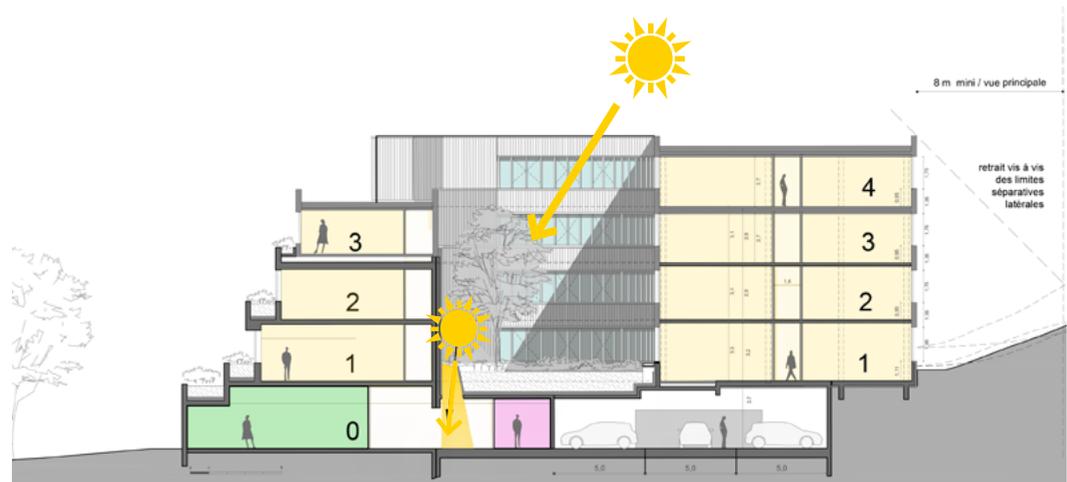
VOLUMÉTRIE MIMÉTIQUE DÉFINITIVE



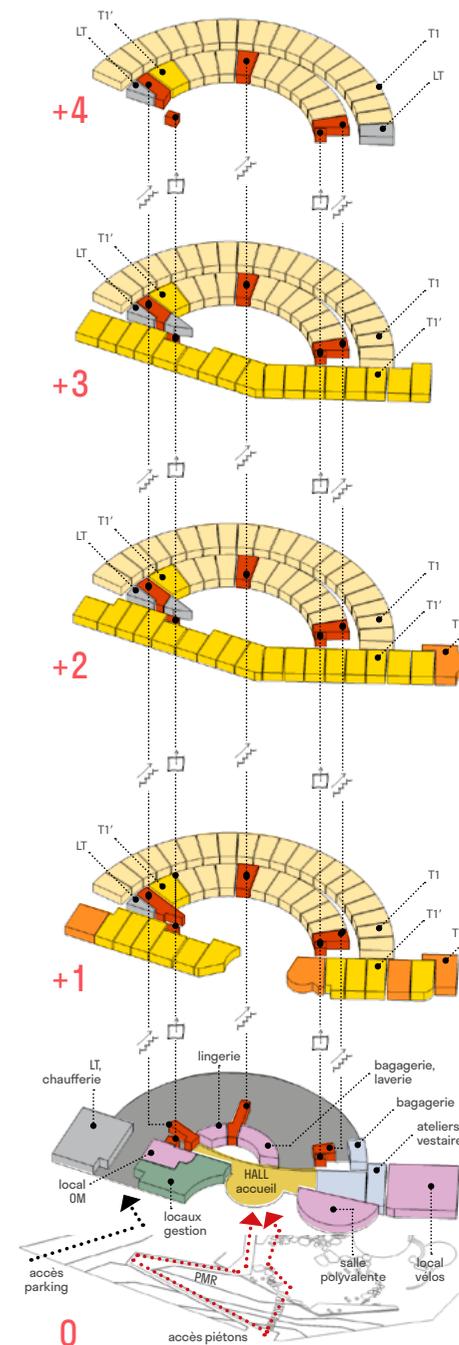
**PERSPECTIVE D'INSERTION DU PROJET**



coupe sur hall double hauteur et escaliers



coupe type sur logements



- T1
- T1'
- T1 BIS
- circulations verticales
- locaux techniques
- espaces partagés
- bureaux
- bagagerie, vestiaires

### Organisation générale

L'objectif est de rationaliser la distribution des logements de l'immeuble en dédoublant la **couronne sud**.

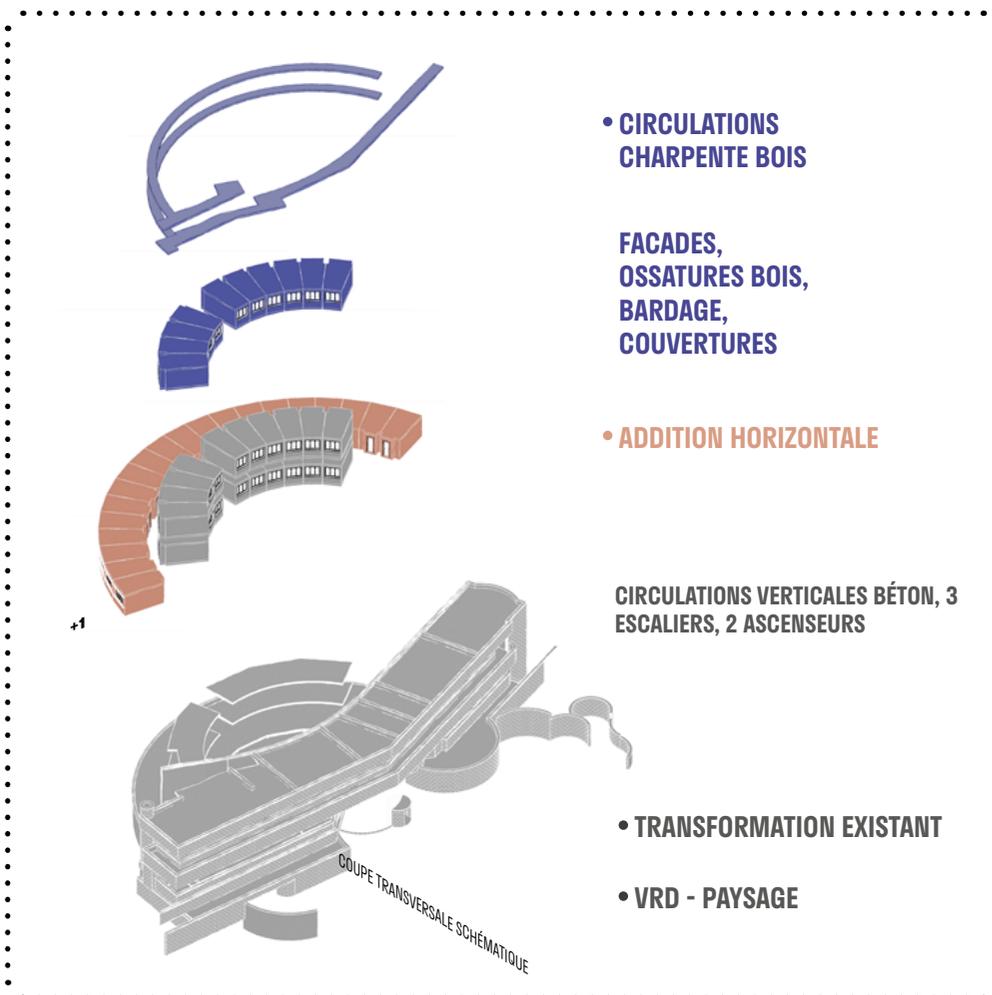
Ainsi, la majeure partie de l'opération bénéficie d'une distribution par couloir central desservant des logements de part et d'autre.

L'économie de projet et d'efficacité pour la gestion de BATIGERE / COALLIA se fait également par l'optimisation des circulations, gaines, et réseaux.

L'originalité du dessin des architectes de 1986 est aisément exploitée pour offrir des logements privés et des espaces partagés destinés aux résidents.

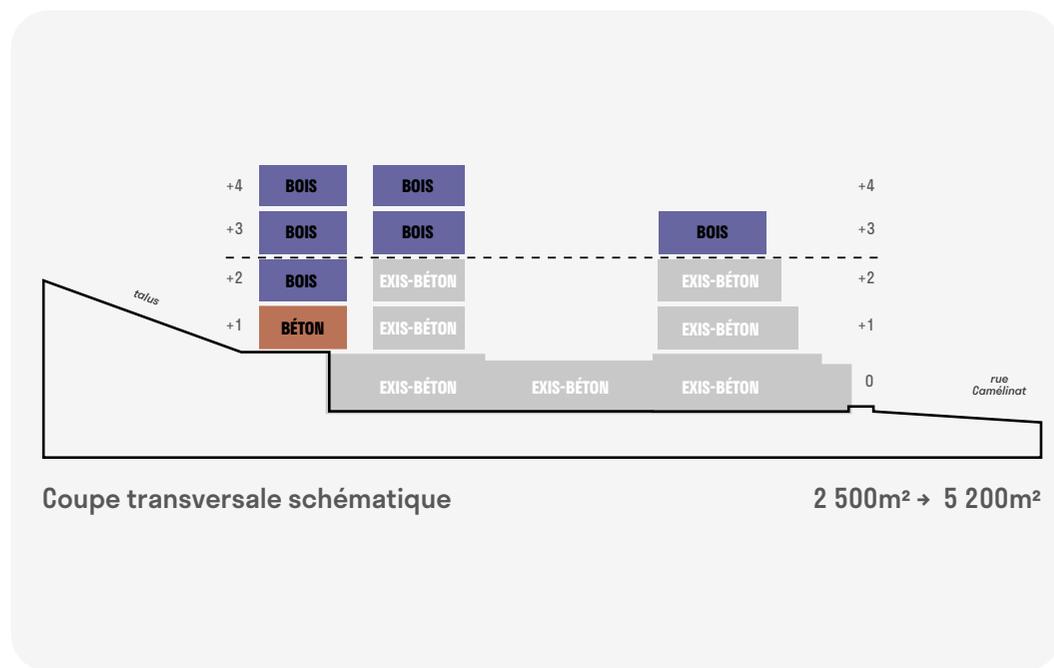
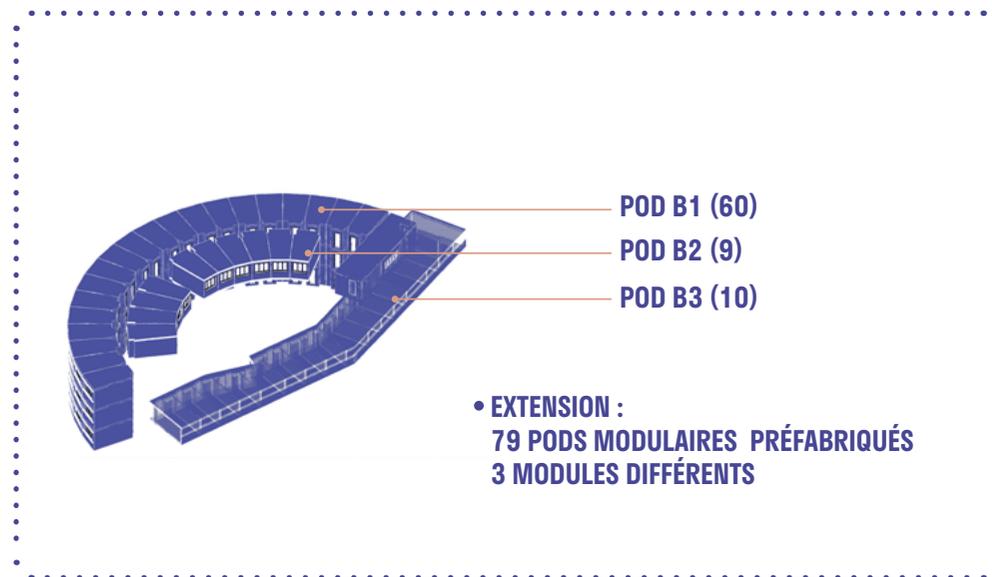
L'ensemble des services de la résidence s'articule naturellement au rez-de-chaussée autour du généreux hall conservé dans sa configuration d'origine.

STRUCTURE SUR SITE



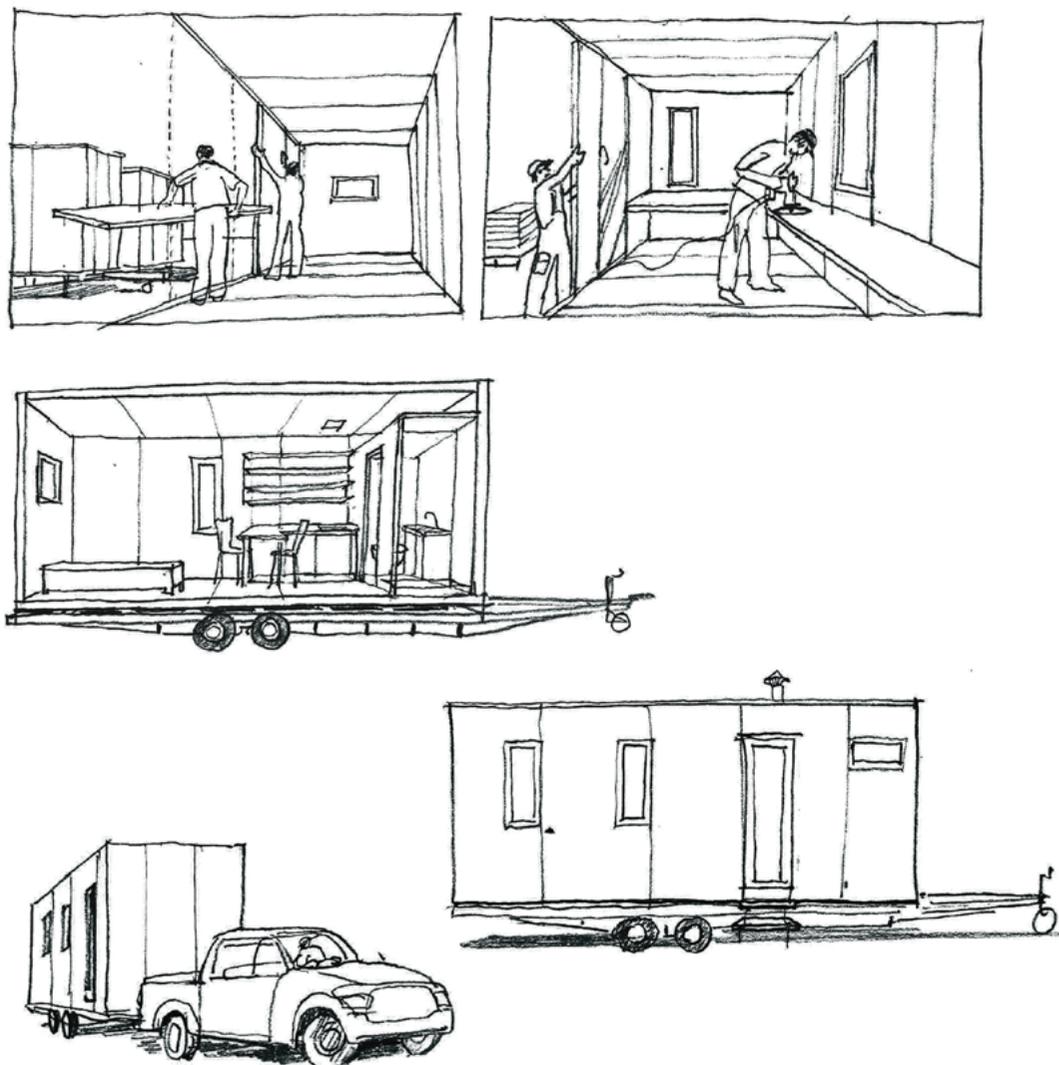
ÉTUDES PUIS CONSULTATION DES ENTREPRISES  
 TOUS CORPS D'ÉTAT &  
 INDUSTRIALISATION

86 PODS HORS-SITE

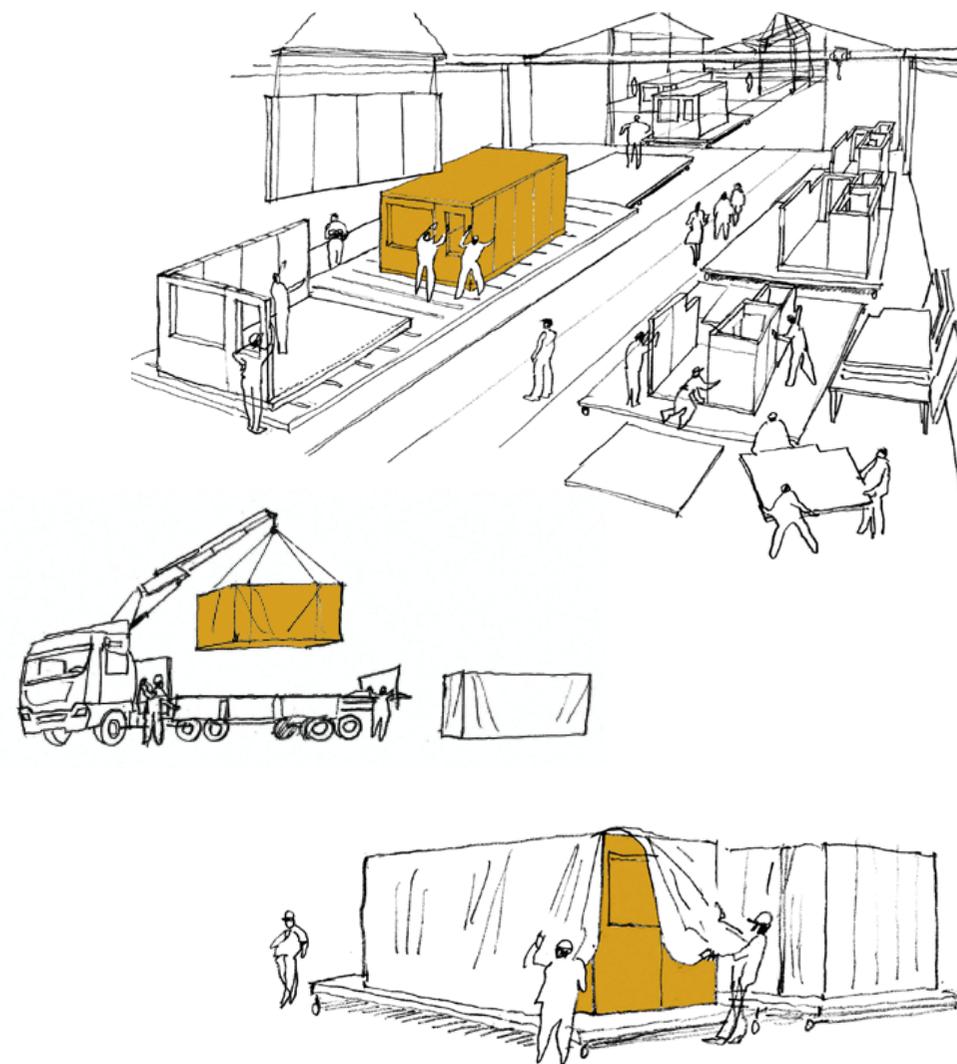




### MATÉRIAU BOIS



### MATÉRIAU ACIER



**1** tiny house



**FABRICATION HORS SITE**



**2** cabine paquebot



MODELS SELVEA - 2021



CAPABLE CAPSULE - 2018  
ALTER SMITH ARCHITECTES, BRUNO HOUSSIN DESIGNER, AMORIS (GROUPE MALVAUX),  
AGENCEUR-INTÉGRATEUR ECSB, CARDONNEL ING., PIVETEAUBOIS

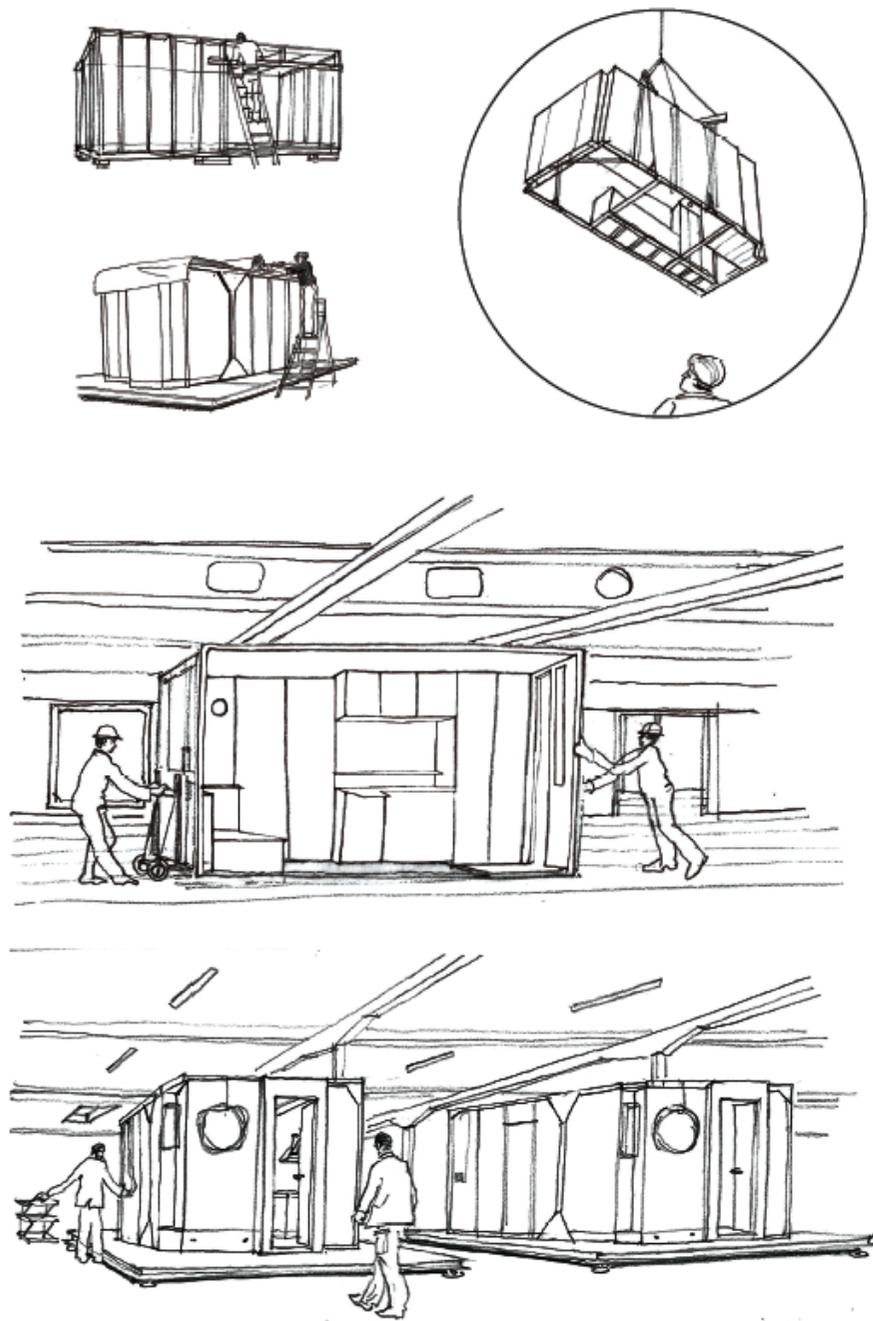
**1** tiny house  
mobile ou non



**FABRICATION HORS SITE**



**2** capsule 2 fonctions  
cuisine, pièces d'eau



LEVAGE D'UN MODULE

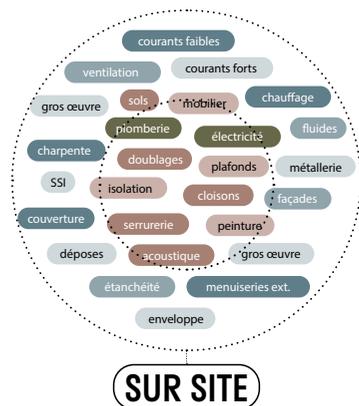
**CHANTIER CLASSIQUE SUR SITE, 15 000 M<sup>2</sup>**

**24**  
mois

**6 000**  
réserves

après

**24 mois**  
ordonnés



**SUR SITE**

**OPÉRATION HYBRIDE SUR SITE / HORS-SITE**

**16**  
mois

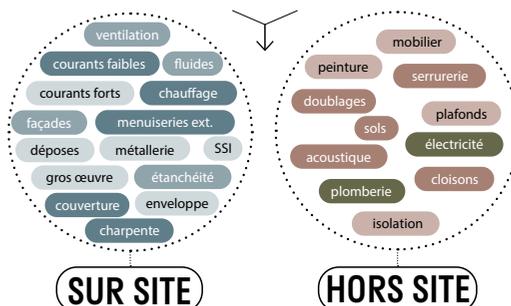
**600**  
réserves

après

**16 mois**  
simultanés



simultanéité  
de 2 chantiers



**SUR SITE**

**HORS SITE**

**VERS UNE HYBRIDATION DES CHANTIERS**

La solution hors-site est d'autant plus efficace qu'elle est opérante simultanément avec le chantier fixé sur site.

**CHANTIER CLASSIQUE SUR SITE**

Sur un chantier classique, tous les corps d'état se déploient sur un même site, simultanément plus que progressivement, si bien qu'il est fréquent de voir certains lots se percuter, créant bien souvent confusions, perte de temps et tensions. A la livraison, de (trop) nombreuses réserves restent suspendue, laissant le commanditaire impatient, l'architecte insatisfait et les entreprises sous pression et souvent fuyantes.

**CHANTIER HYBRIDE SUR SITE / HORS-SITE**

Un des grands avantages du procédé hors-site est sa capacité à composer avec le chantier classique. On distingue alors deux chantiers, qui se déroulent simultanément et se rejoindront bientôt pour conclure l'opération. Le chantier 1, sur site, comprendra le gros œuvre nécessaire, la distribution, tout ce qui ne relève pas du second œuvre. Le chantier 2, préparé hors-site, concerne tous les modules, aménagés, réceptionnés zéro défaut en atelier avant d'être protégés et acheminés sur le site. La simultanéité des chantiers permet un gain de temps considérable. Si un chantier classique est programmé autour de 24 mois, un chantier hybride se déroulera plutôt en 16 mois, soit un gain de 8 mois, et donc autant de loyers anticipés. Il en va de même pour la levée des réserves qui se divisent par 10, le lot 3D bois et une grande partie du second œuvre étant déjà réceptionnés.

**UN OUTIL PROMETTEUR POUR LA TRANSFORMATION**

La transformation, plus que jamais nécessaire au regard du stock disponible de bâtiments existants et des enjeux climatiques, encore jugée financièrement peu avantageuse et freine les investisseurs. La compatibilité entre la structure classique et les composants hors-site, positionne la construction préfabriquée 3D bois comme un outil prometteur pour une transformation performante économique des bâtiments.

A partir de janvier 2024, le Groupe Batigere sera doté d'un nouvel outil de production de logements hors site via un accord cadre intégrant 3 groupements associant entreprises, industriels et maîtrise d'œuvre afin de développer et gérer une offre de logements locatifs et d'hébergement via des prix cadrés.

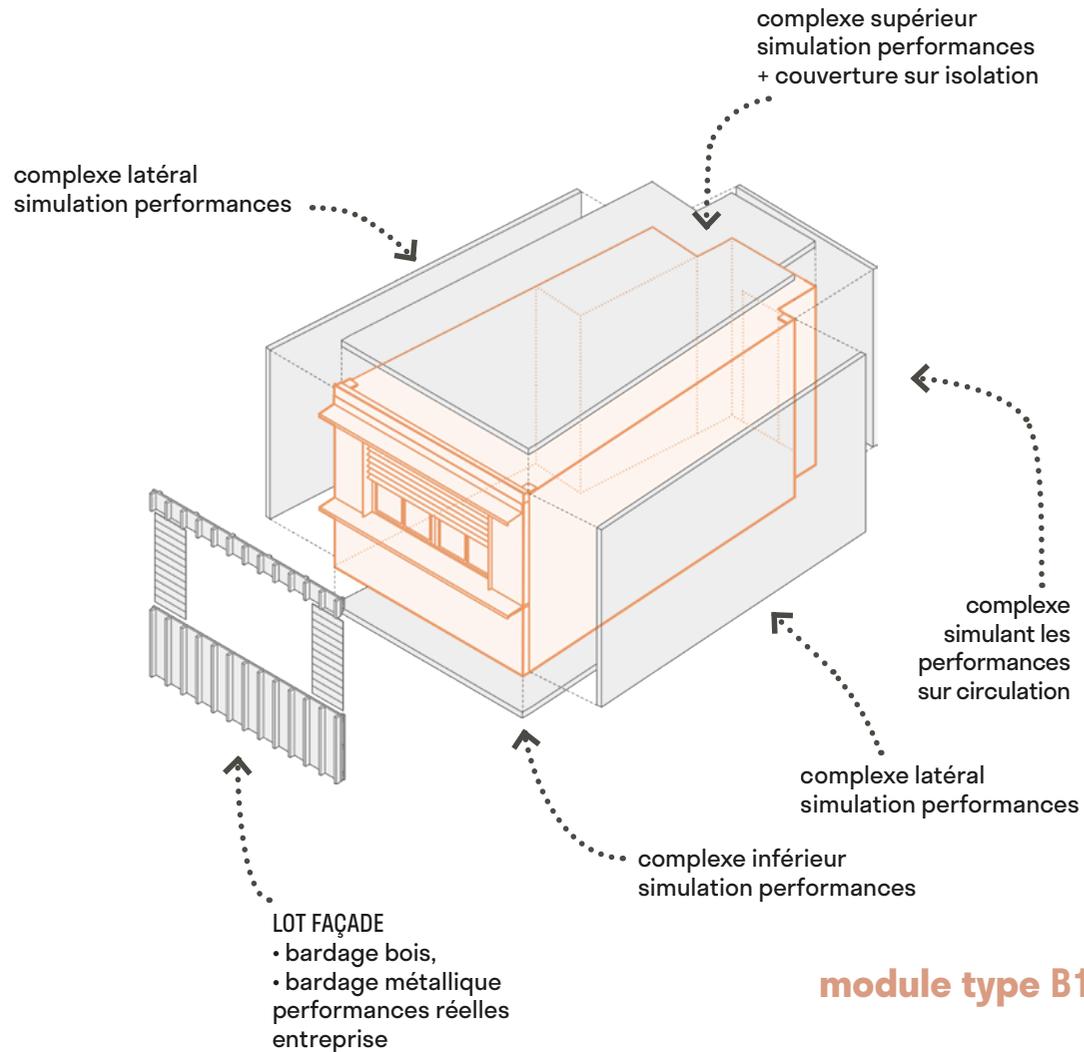
SÉQUENCE

**1**

EN ATELIER

## PROTOTYPE AUGMENTÉ

TOUT ÉQUIPÉ



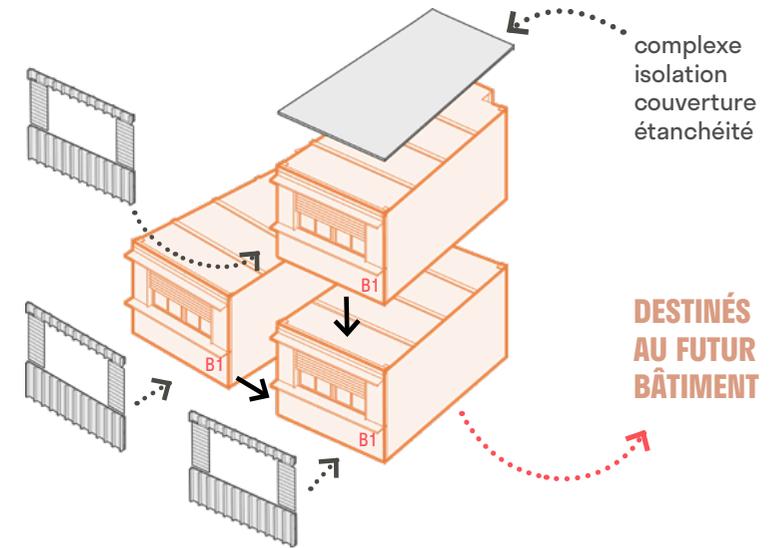
SÉQUENCE

**2**

EN ATELIER

## PREMIERS DE SÉRIE

TOUT ÉQUIPÉ



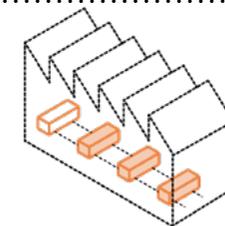
SÉQUENCE

**3**

EN ATELIER

## PRODUCTION DES 76 (+3) MODULES

TOUT ÉQUIPÉS  
MOBILIERS INTÉGRÉS



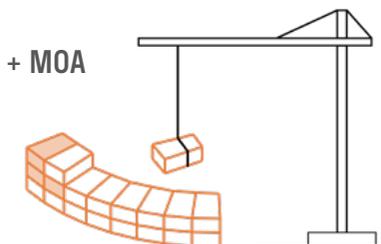
SÉQUENCE

**4**

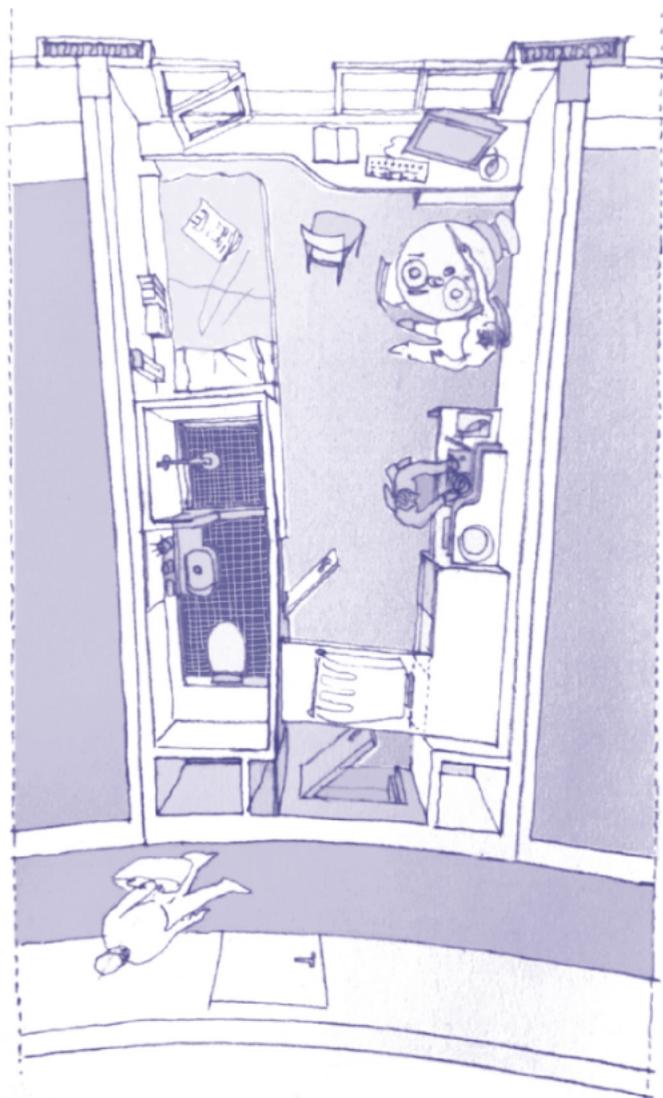
SUR SITE

## ACHEMINEMENT ET MISE EN PLACE

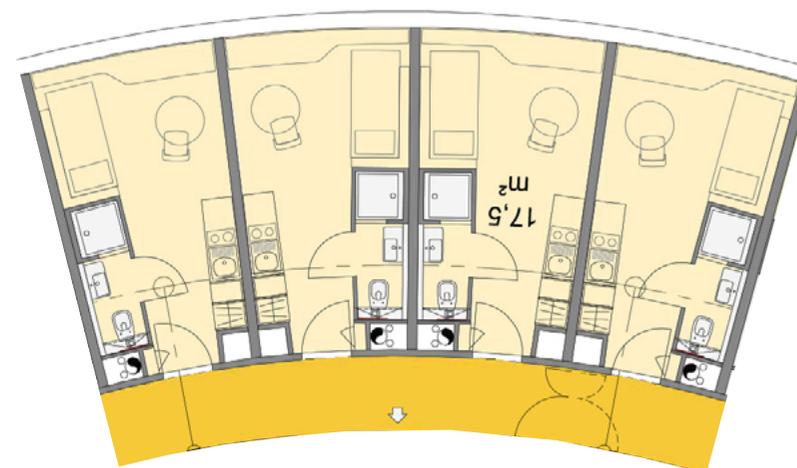
PRÊTS À RÉCEPTION  
B.C. + MOE + HORS SITE CONSEIL + MOA



## DÉCLINAISON D'AGENCEMENTS ET MOBILIERS ADAPTÉS AUX USAGERS



## AGENCEMENTS, MOBILIERS, MATÉRIAUX SOURCES, ASSEMBLAGES, DÉMONTABILITÉ, CONTRASTE



# 79

**MODULES PRÉFABRIQUÉS  
RÉCEPTION ZÉRO DÉFAUT**

**MISSIONS SPÉCIFIQUES :**

- RÉFLEXION SUR LES MATÉRIAUX, ÉCLAIRAGES ET COMPOSANTS
- MOBILIERS MIEUX ADAPTÉS AUX USAGES SPÉCIFIQUES DES RÉSIDENTS



# MÉTRIQUES

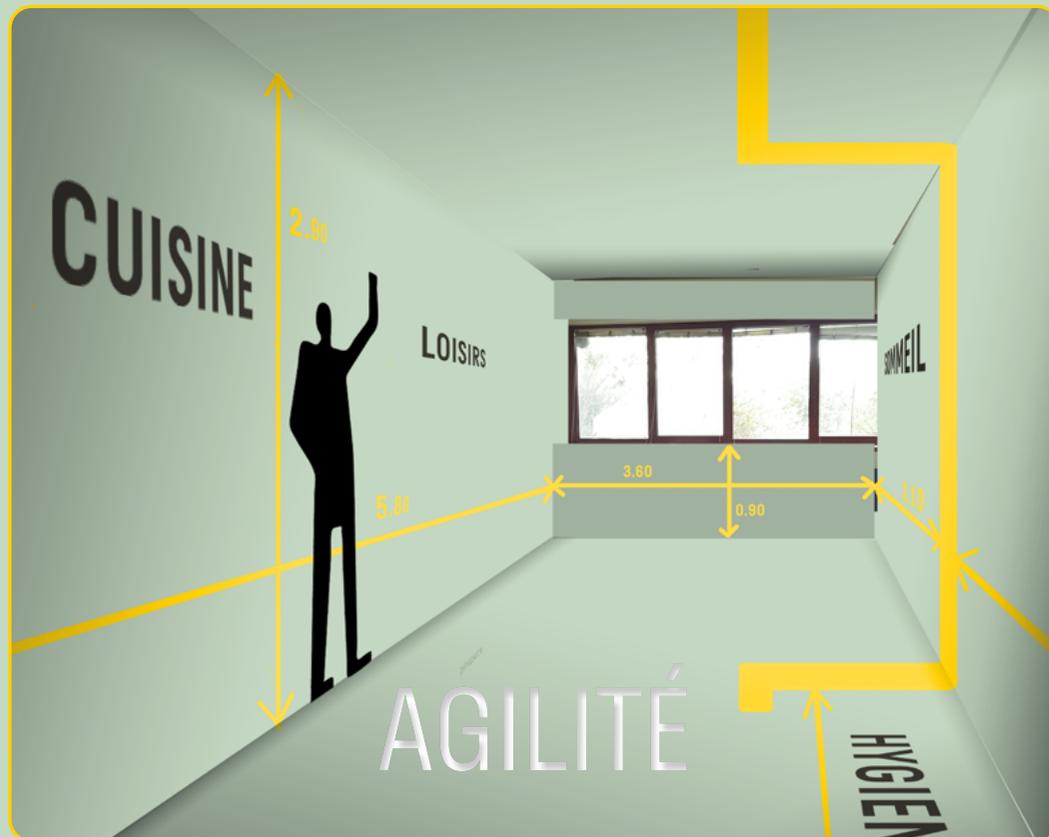


## PERCEPTION DE L'ESPACE

Le logement de petit volume n'est pas une problématique nouvelle. L'étudiant prenant son envol, le voyageur dans sa caravane, le réfugié climatique : le point commun est de chercher à vivre au mieux dans un espace restreint. Le volume capable est souvent similaire, entre 15 et 20 mètres carré pour une hauteur limitée à 2,50 mètres.

Pourtant, chez-soi, les usages sont multiples : cuisiner, dormir, se laver, se détendre, partager. Comment aménager l'espace pour satisfaire au mieux l'ordinaire des usages, favorisant l'appropriation du «chez soi» ?

L'espace ressenti peut être plus généreux que le volume construit. La solution est à démontrer ...



# USAGES



## SPHERE PRIVEE

L'atelier Canal s'est régulièrement penché sur la question du micro-logement. La qualité d'un tel espace est intrinsèquement liée à la qualité de son aménagement intérieur et donc des composants qui vont occuper le lieu en relation avec l'utilisateur. On peut éviter de concevoir un logement privé de sensibilité standard, s'apparentant à la chambre d'hôtel dans laquelle on ne passe qu'une nuit, bulle aussitôt oubliée.

## Programme Engagés pour la qualité du logement de demain

Le protocole mis en place par l'AMI façonne un levier démonstrateur pour Batigère et l'Atelier Canal : sélectionner les outils pour un habitat de qualité, adapter la préfabrication bois hors-site à une architecture patrimoniale complexe, privilégier les usages du quotidien, réfléchir à un mobilier adapté, - grâce aux alternatives auxquelles invite l'expérience de l'incubateur du programme et le soutien de Batigère.



## CANAL, ATELIER D'ARCHITECTURE

Depuis plus de trente ans, **Canal, atelier d'architecture** et de design, conduit par Patrick Rubin, œuvre pour la **transformation des situations construites**, dans le cadre d'appels d'offres publics ou privés, sous une forme artisanale devenue rare à ce niveau de commande.

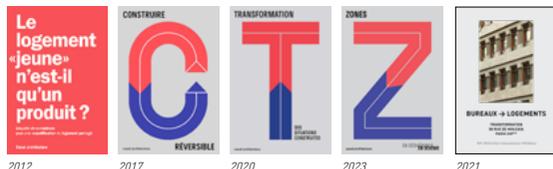
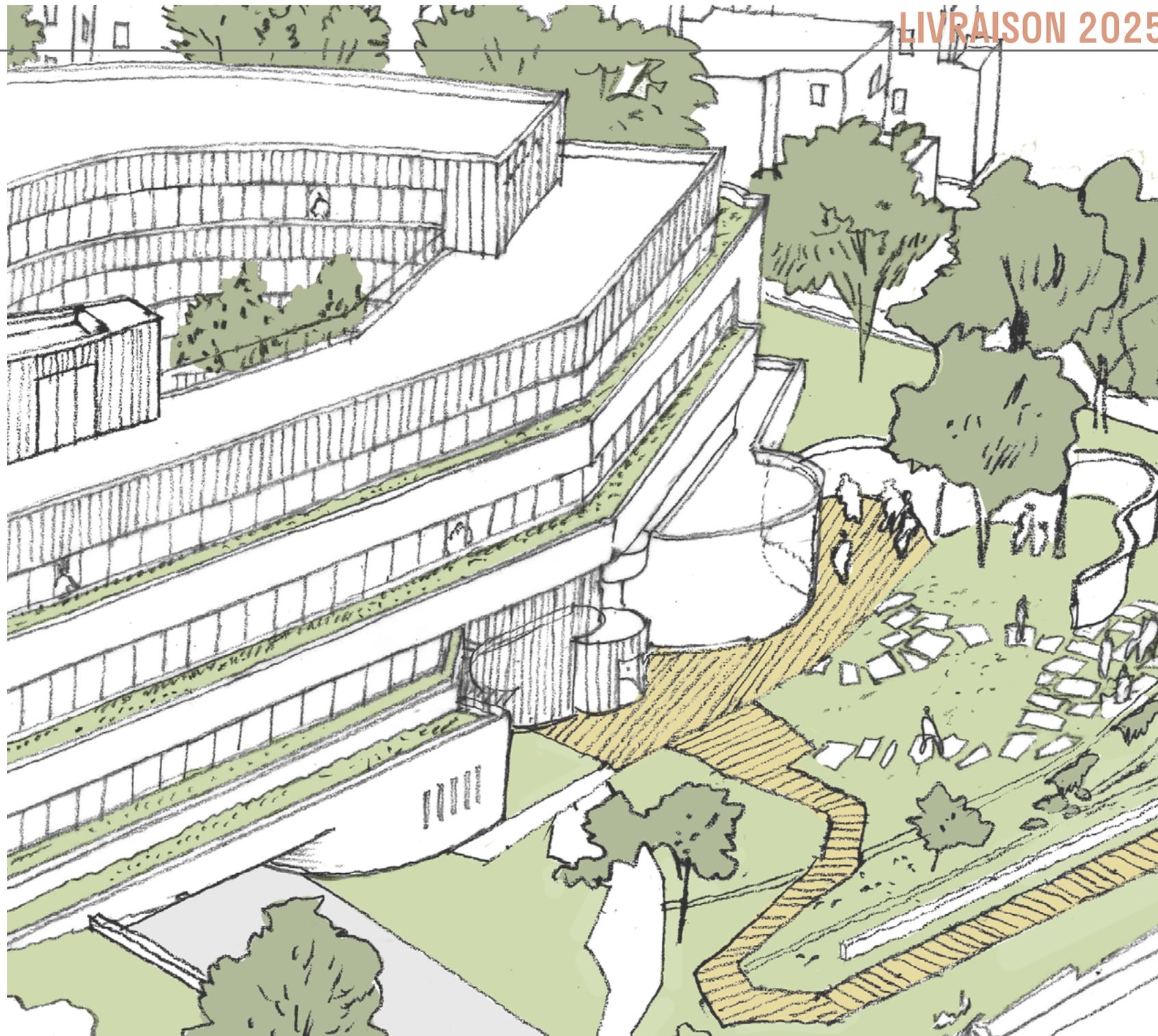
L'atelier tient à une exigence de précision, pour produire des diagnostics prospectifs sur site, jusqu'à réaliser les détails des systèmes constructifs et des composants mobiliers.

Après une période majoritairement consacrée aux équipements culturels, dont nombre de bibliothèques publiques, la question du logement sous toutes ses formes, est devenue centrale à partir des années 2010.

Plus récemment, l'atelier a également développé une expertise en matière d'études prospectives sur des sites en déshérence partielle ou provisoire, futur foncier demain.

Depuis une décennie, Canal développe un dispositif d'action-recherche en appui aux projets développés à l'atelier.

Cette démarche se traduit par la publication d'ouvrages d'investigations sur des sujets d'actualité, simultanément à la conduite de projets et chantiers qui enquêtent, provoquent, alimentent et confirment la réflexion théorique. **Le logement jeune (2010)**, **Construire réversible (2017)**, **Transformer les situations construites (2029)**, **Investir les Zones en déshérence, en devenir (2023)**, sont des publications librement consultables sur le site de Canal architecture.



# BUREAUX → LOGEMENTS SECONDE VIE POUR BISON FUTÉ

## TRANSFORMER POUR NE PAS DÉTRUIRE

Le CNIR - Centre national d'information routière - construit en 1986 par les architectes lillois Gilbert Delecourt et Ludwik Peretz, regroupait les services de prévention routière Bison Futé jusqu'en 2016.

L'objectif 2025 pour Batigère est de transformer ces anciens bureaux en 169 logements destinés à des travailleurs migrants, en étendant les surfaces de 2 500 m<sup>2</sup> à 5 200 m<sup>2</sup> de planchers.

Les additions, modules trapézoïdaux pensés par l'atelier Canal pour être fabriqués hors site, dessinent une extension en structure bois industrialisée qui épousera la figure cintrée du bâtiment d'origine en béton et brique, ce qui laisserait à penser que les architectes de 1986 en sont toujours les auteurs.

L'expérimentation est soutenue par le programme « Engagés pour la qualité du logement de demain ».

## Un projet porté par :



## Financé par :



## Le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* est porté conjointement par :



## Les partenaires du programme :



## Opéré par :

